

Fiche technique

Lissage 32

Description du produit	Granol lissage 32 est une spatulation à base de plâtre pour l'intérieur.	
Composition	Liants: plâtre, chaux hydraulique blanche Additifs: pierres calcaires Adjuvants: additif de rejet d'eau, agent de pontage, retardateur de prise	
Champ d'application	Particulièrement indiqué sur des dégrossissages (plâtre ou ciment). Sur béton, plaques de plâtre, panneaux armé de fibres, panneaux de séparation et des supports existants, il est indiqué, d'appliquer un pont d'adhérence combiné. Lissage 32 convient particulièrement, après séchage complêt, comme support de tapisseries, peinture de finition, ribages et crépissage à gicler. Lissage 32 n'est pas approprié pour des secteurs humides.	
L'épaisseur de la couche	2 - 5 mm Pour recevoir de la tapisserie min. 3 mm	
Consommation	par m² env. 1 kg/mm	
Form de livraison	Sac à 25kg	
Traitement	Addition d'eau par sac env. 24 litres Temps de traitement 45 minutes Ne pas travailler en dessous de +5° C Lissage 32 est appliqué à la main sur des supports solides, propres et sec est à appliquer en une couche. L'humidité de l'air trop élevée et des tem ratures trop basses ainsi qu'un échauffement trop brusque, conduisent à dommages, comme la perte de la fermeté propre, un accrochage et aspiration différente etc. Des revêtements sur des plaques de plâtre ou des panneaux armés de fil peuvent seulement être exécutés, si aucune grande modification de démation linéaire n'apparaît suite à des changements de température	



Solidaires. Depuis 1956.

Remarques	Pour base correspondante, veuillez prendre en considération les documents valables comme les normes SIA, fiches techniques de l'ASMPP ainsi que l'état actuel de la technique en bâtiment. Les fiches techniques sont toujours déterminantes pour l'utilisation de nos produits (www.granol.ch).		
Stockage	Stocker à un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Dans un emballage fermé et entreposé au sec, la durabilité du produit est garantie jusqu'à 6 mois après la date de production. Date de production voir sur l'emballage.		
Elimination	Ne pas éliminer le matériel dans les canalisations ou avec les ordures ménagères. Mélanger le matériel restant avec de l'eau, laisser durcir et évacuer comme les déchets de béton. Code d'élimination conformément au CED: 10 13 14. Eliminer à la décharge locale les emballages vides pour le recyclage, la récupération ou l'élimination.		
Indications de sécurité	Attention H319: Provoque une sévère irritation des yeux. Hydroxyde de calcium CAS-Nr. 1305-62-0, EG-Nr. 215-137-3 Réagit très alcalin avec l'humidité.	P260d: Ne pas respirer les poussières P280e: Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux. P302e: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Conti-	

nuer à rincer.

mode assuré.

P501e: Eliminer le contenu/récipient dans un

Granol SA

Zeughausstrasse 5, Postfach, CH-6210 Sursee T+41 41 926 96 96 info@granol.ch, www.granol.ch

